

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24070086400095	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC PRIVAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 40803 (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

66

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 477 299,84	G 928 053,56	G-A	450 753,72
	Section d'investissement	B 694 634,33	H 993 376,16	H-B	298 741,83

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 407 797,39 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 214 072,79 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 386 006,96	Q= G+H+I+J 2 329 227,11	=Q-P	943 220,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 288 161,61	L 111 125,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 288 161,61	= K+L 111 125,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 477 299,84	= G+I+K 1 335 850,95	858 551,11	
	Section d'investissement	= B+D+F 1 196 868,73	= H+J+L 1 104 501,16	-92 367,57	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 674 168,57	= G+H+I+J+K+L 2 440 352,11	766 183,54	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 288 161,61	L 111 125,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	111 125,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 820,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 200,84	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	167 140,27	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	146 700,00	69 873,08	7 210,00	0,00	69 616,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 300,00	43 022,68	0,00	0,00	2 277,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,13	0,00	0,00	99,87
Total des dépenses de gestion courante		192 100,00	112 895,89	7 210,00	0,00	71 994,11
66	Charges financières	34 000,00	26 344,03	5 241,44	0,00	2 414,53
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	1 300,00	0,00	0,00	700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	150,00	0,00			150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		228 250,00	140 539,92	12 451,44	0,00	75 258,64
023	Virement à la section d'investissement (4)	712 547,39				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	327 000,00	324 308,48			2 691,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 039 547,39	324 308,48			715 238,91
TOTAL		1 267 797,39	464 848,40	12 451,44	0,00	790 497,55
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	660 000,00	694 302,54	31 778,10	0,00	-66 080,64
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	55 000,00	53 893,59	5 394,76	0,00	-4 288,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,62	0,00	0,00	-0,62
Total des recettes de gestion courante		715 000,00	748 196,75	37 172,86	0,00	-70 369,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		715 000,00	748 196,75	37 172,86	0,00	-70 369,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 000,00	142 683,95			2 316,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		145 000,00	142 683,95			2 316,05
TOTAL		860 000,00	890 880,70	37 172,86	0,00	-68 053,56
Pour information		407 797,39				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	66 520,50	6 700,00	19 820,50	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	203 712,50	61 207,27	101 200,84	41 304,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	941 393,55	236 881,21	167 140,27	537 372,07
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 211 626,55	304 788,48	288 161,61	618 676,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	249 000,00	247 161,90	0,00	1 838,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	249 000,00	247 161,90	0,00	1 838,10
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 460 626,55	551 950,38	288 161,61	620 514,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	145 000,00	142 683,95		2 316,05
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	145 000,00	142 683,95		2 316,05
	TOTAL	1 605 626,55	694 634,33	288 161,61	622 830,61
	Pour information	214 072,79			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	155 820,00	44 695,00	111 125,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	40,73	0,00	-40,73
	Total des recettes d'équipement	155 820,00	44 735,73	111 125,00	-40,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	624 331,95	624 331,95	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	624 331,95	624 331,95	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	780 151,95	669 067,68	111 125,00	-40,73
021	Virement de la section d'exploitation (2)	712 547,39			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	327 000,00	324 308,48		2 691,52
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 039 547,39	324 308,48		715 238,91
	TOTAL	1 819 699,34	993 376,16	111 125,00	715 198,18
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	77 083,08		77 083,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 022,68		43 022,68
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,13		0,13
66	Charges financières	31 585,47	0,00	31 585,47
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	0,00	1 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	324 308,48	324 308,48
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	152 991,36	324 308,48	477 299,84

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	477 299,84
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	142 683,95	142 683,95
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	247 161,90	0,00	247 161,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 700,00	0,00	6 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 207,27	0,00	61 207,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	236 881,21	0,00	236 881,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	551 950,38	142 683,95	694 634,33

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	214 072,79
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	908 707,12
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	726 080,64		726 080,64
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	59 288,35		59 288,35
75	Autres produits de gestion courante	0,62		0,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	142 683,95	142 683,95
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	785 369,61	142 683,95	928 053,56

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	407 797,39
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 335 850,95
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	44 695,00	0,00	44 695,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	40,73	0,00	40,73
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		324 308,48	324 308,48
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	44 735,73	324 308,48	369 044,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	624 331,95
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 376,16
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	146 700,00	69 873,08	7 210,00	0,00	69 616,92
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	64 000,00	24 895,00	0,00	0,00	39 105,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	8 000,00	4 070,17	3 700,00	0,00	229,83
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	14 221,94	0,00	0,00	5 778,06
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	23 000,00	14 400,00	0,00	0,00	8 600,00
618	Divers	0,00	1 053,11	0,00	0,00	-1 053,11
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	5 000,00	2 650,00	3 510,00	0,00	-1 160,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	243,20	0,00	0,00	-243,20
627	Services bancaires et assimilés	0,00	37,44	0,00	0,00	-37,44
6287	Remboursements de frais	5 700,00	3 675,23	0,00	0,00	2 024,77
6288	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	500,00	270,00	0,00	0,00	230,00
6378	Autres taxes et redevances	4 500,00	4 356,99	0,00	0,00	143,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 300,00	43 022,68	0,00	0,00	2 277,32
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	43 022,68	0,00	0,00	-43 022,68
6218	Autre personnel extérieur	45 300,00	0,00	0,00	0,00	45 300,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,13	0,00	0,00	99,87
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,13	0,00	0,00	99,87
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		192 100,00	112 895,89	7 210,00	0,00	71 994,11
66	Charges financières (b) (5)	34 000,00	26 344,03	5 241,44	0,00	2 414,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 000,00	32 688,65	0,00	0,00	1 311,35
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-6 344,62	5 241,44	0,00	1 103,18
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	1 300,00	0,00	0,00	700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 300,00	0,00	0,00	700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	150,00	0,00			150,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	150,00	0,00			150,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		228 250,00	140 539,92	12 451,44	0,00	75 258,64
023	Virement à la section d'investissement	712 547,39				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	327 000,00	324 308,48			2 691,52
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	327 000,00	324 308,48			2 691,52
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 039 547,39	324 308,48			715 238,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 039 547,39	324 308,48			715 238,91
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 267 797,39	464 848,40	12 451,44	0,00	790 497,55
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 103,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	660 000,00	694 302,54	31 778,10	0,00	-66 080,64
704	Travaux	110 000,00	141 687,93	0,00	0,00	-31 687,93
70611	Redevance d'assainissement collectif	550 000,00	552 614,61	31 778,10	0,00	-34 392,71
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	55 000,00	53 893,59	5 394,76	0,00	-4 288,35
741	Primes d'épuration	55 000,00	53 893,59	5 394,76	0,00	-4 288,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,62	0,00	0,00	-0,62
7588	Autres	0,00	0,62	0,00	0,00	-0,62
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		715 000,00	748 196,75	37 172,86	0,00	-70 369,61
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		715 000,00	748 196,75	37 172,86	0,00	-70 369,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	145 000,00	142 683,95			2 316,05
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	145 000,00	142 683,95			2 316,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		145 000,00	142 683,95			2 316,05
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		860 000,00	890 880,70	37 172,86	0,00	-68 053,56
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		407 797,39				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	66 520.50	6 700.00	19 820.50	40 000.00
2031	Frais d'études	66 520.50	6 700.00	19 820.50	40 000.00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	203 712.50	61 207.27	101 200.84	41 304.39
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	1 656,00	0,00	-1 656,00
2128	Aménagement Autres terrains	1 450,00	2 185,00	0,00	-735,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	11 585,76	-11 585,76
2151	Installations complexes spécialisées	89 262,50	9 262,50	0,00	80 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	105 000,00	48 103,77	89 615,08	-32 718,85
21562	Service d'assainissement	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	941 393.55	236 881.21	167 140.27	537 372.07
2315	Installat° matériel et outillage techni	941 393.55	236 881.21	167 140.27	537 372.07
Total des dépenses d'équipement		1 211 626.55	304 788.48	288 161.61	618 676.46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	249 000.00	247 161.90	0.00	1 838.10
1641	Emprunts en euros	249 000.00	247 161.90	0.00	1 838.10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0.00	0.00	0.00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00			
Total des dépenses financières		249 000.00	247 161.90	0.00	1 838.10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 460 626,55	551 950,38	288 161,61	620 514,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	145 000,00	142 683,95		2 316,05
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	145 000,00	142 683,95		2 316,05
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	145 000,00	2 340,38		142 659,62
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	769,25		-769,25
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	4 084,34		-4 084,34
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	16 100,75		-16 100,75
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	10 331,23		-10 331,23
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	109 058,00		-109 058,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		145 000,00	142 683,95		2 316,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 605 626,55	694 634,33	288 161,61	622 830,61
Pour information		214 072,79			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	155 820,00	44 695,00	111 125,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	111 125,00	0,00	111 125,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	44 695,00	44 695,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	40,73	0,00	-40,73
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	40,73	0,00	-40,73
	Total des recettes d'équipement	155 820,00	44 735,73	111 125,00	-40,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	624 331,95	624 331,95	0,00	0,00
1068	Autres réserves	624 331,95	624 331,95	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	624 331,95	624 331,95	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	780 151,95	669 067,68	111 125,00	-40,73
021	Virement de la section d'exploitation	712 547,39			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	327 000,00	324 308,48		2 691,52
28031	Frais d'études	0,00	884,45		-884,45
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	202,67		-202,67
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	224,00		-224,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	20 538,38		-20 538,38
28153	Installations à caractère spécifique	327 000,00	36 768,61		290 231,39
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 761,20		-2 761,20
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	262 929,17		-262 929,17
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 039 547,39	324 308,48		715 238,91
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 039 547,39	324 308,48		715 238,91
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 819 699,34	993 376,16	111 125,00	715 198,18
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

**IV
A1.1**

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 382 952,38									
164-1 Emprunts en euros (total)					3 382 952,38									
0991597	CAISSE D'EPARGNE LOIRE	31/03/2014	29/11/2017	20/06/2018	107 000,00	F		1,430	1,426		S	X Echéance constante		A-1
3583464	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	17/08/1999	25/11/1999	25/11/2017	80 552,38	F		4,960	0,842		T	X Echéance constante		A-1
8738224	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	18/11/2010	18/11/2010	25/02/2011	116 000,00	F		2,920	2,866		M	X Echéance constante		A-1
9113340	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	05/11/2012	25/11/2012	25/03/2013	376 000,00	F		4,170	4,168		T	X Echéance constante		A-1
9224172	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	11/06/2013	25/06/2013	25/10/2013	683 000,00	F		3,360	3,346		T	X Echéance constante		A-1
9397972 / 14265	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	26/05/2014	26/05/2014	25/09/2014	278 000,00	F		3,610	3,860		T	X Echéance constante		A-1
9545523	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	04/05/2015	25/06/2015	25/09/2015	100 000,00	F		1,910	1,924		T	X Echéance constante		A-1
9771644	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	19/07/2016	19/07/2016	10/12/2016	130 000,00	F		1,300	1,282		T	X Echéance constante		A-1
9833239	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	21/11/2016	20/12/2016	20/12/2017	15 000,00	F		0,750	0,751		A	X Echéance constante		A-1
9915885	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	28/03/2017	25/04/2017	25/05/2018	20 000,00	F		1,660	1,643		A	X Echéance constante		A-1
A191018L001	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	23/12/2009	21/12/2017	21/12/2017	297 400,00	V	EURIBOR	0,571	0,449		T	C		A-1
A1913065000	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	09/07/2013	25/07/2013	25/10/2013	140 000,00	F		4,150	4,151		A	X Echéance constante		A-1
A19140FY000	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	12/11/2014	10/12/2014	10/07/2015	80 000,00	F		3,040	3,043		A	X Echéance constante		A-1
A19140GW	DROME ARDECHE CAISSE D'EPARGNE LOIRE	26/11/2014	26/11/2014	25/08/2015	250 000,00	F		2,910	2,910		T	C		A-1
AR19597600	DROME ARDECHE CREDIT LOCAL DE FRANCE	25/12/2005	25/12/2005	25/02/2006	100 000,00	F		3,930	3,831		A	X Echéance constante		A-1
MON 213406EUR	Caisse française de financement local	01/01/2004	01/01/2004	01/01/2004	100 000,00	F		4,690	4,887		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON227290EUR/0234972/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/12/2004	01/01/2006	01/01/2006	50 000,00	F		4,150	4,688		A	X Echéance constante		A-1
MON240129EUR/0250331	Caisse française de financement local	30/05/2006	01/06/2007	01/06/2018	460 000,00	V	EURIBOR	3,310	1,023		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 382 952,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 104 338,69					247 161,90	32 688,65	0,00	5 155,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 104 338,69					247 161,90	32 688,65	0,00	5 155,38
0991597		0,00	A-1	73 842,18	10,00			1,426	6 821,88	1 129,20	0,00	32,26
3583464		0,00	A-1	10 709,13	1,92			0,842	4 970,98	686,22	0,00	53,12
8738224		0,00	A-1	954,26	0,08			2,866	11 263,73	206,83	0,00	0,32
9113340		0,00	A-1	0,00	0,00			4,168	44 997,10	1 178,62	0,00	0,00
9224172		0,00	A-1	59 621,86	0,58			3,346	77 074,29	3 625,27	0,00	366,65
9397972 / 14265		0,00	A-1	183 579,18	11,50			3,659	12 662,34	6 914,18	0,00	110,45
9545523		0,00	A-1	74 824,17	17,50			1,924	3 568,24	1 471,94	0,00	23,82
9771644		0,00	A-1	78 889,98	8,75			1,282	8 458,76	1 094,40	0,00	59,82
9833239		0,00	A-1	6 134,81	4,00			0,751	1 505,27	57,30	0,00	1,41
9915685		0,00	A-1	13 873,96	9,42			1,643	1 265,88	251,32	0,00	138,19
A191018L001		0,00	A-1	185 875,15	18,75			0,858	9 913,32	1 648,54	0,00	101,72
A1913065000		0,00	A-1	97 178,20	14,83			4,151	4 608,11	4 224,13	0,00	739,37
A19140FY000		0,00	A-1	59 818,37	16,58			3,043	2 658,70	1 899,30	0,00	863,78
A19140GW		0,00	A-1	175 000,00	17,42			2,910	10 000,00	5 274,38	0,00	509,25
AR19597600		0,00	A-1	41 533,18	7,17			3,931	4 351,21	1 803,26	0,00	1 387,41
MON 213406EUR		0,00	A-1	7 243,57	0,08			4,887	6 919,02	664,23	0,00	339,68
MONZ27290EUR/0234972/001		0,00	A-1	10 316,50	2,08			4,688	3 168,49	559,63	0,00	428,13
MONZ40129EUR/0250331		0,00	A-1	25 044,19	0,50			0,000	32 954,58	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 104 338,69					32 688,65	0,00	247 161,90	5 155,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 104 338,69	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuel, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/668	Charges c/668	Niveau de taux	Index	Taux reçu (7)	Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Taux payé	Niveau de taux (6)	Avant opération de couverture							Après opération de couverture	
Taux fixe (total)							0,00					0,00	
Taux variable simple (total)							0,00					0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00					0,00	
Total							0,00					0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (7)
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00								0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00								0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		ICINE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	0,00	0,00	Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)								Index (4)
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	30-06-2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	30/06/2022
L	2033 Frais d'insertion	2	30/06/2022
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/06/2022
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/06/2022
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	30/06/2022
L	2121 - Agencement et aménagement LEGERS de terrains - Terrains nus	5	30/06/2022
L	2121 - Agencement et aménagement LOURDS de terrains - Terrains nus	30	30/06/2022
L	2125 - Agencement et aménagement LEGERS terrains bâtis	5	30/06/2022
L	2125 - Agencement et aménagement LOURDS terrains bâtis	30	30/06/2022
L	2128 - Autres agencements et aménagements LEGERS de terrains -Autres	5	30/06/2022
L	2128 - Autres agencements et aménagements LOURDS de terrains -Autres	30	30/06/2022
L	21311 - Construction bâtiments d'exploitation	50	30/06/2022
L	21351 - Agencements & aménagements LEGERS - Bâtiments d'exploitati°	15	30/06/2022
L	21351 - Agencements & aménagements LOURDS - Bâtiments d'exploitati°	20	30/06/2022
L	2151 Instal complexes spé (STEP ouvrages courants bassins décant	40	30/06/2022
L	2151 Instal complexes spé (STEP ouvrages lourds	60	30/06/2022
L	21532 Réseaux d'assainissement (canalis. regards, branch, tampon	60	30/06/2022
L	2182 Matériel LEGER de transport	5	30/06/2022
L	2182 Matériel LOURD de transport	8	30/06/2022
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	30/06/2022
L	2184 Mobilier	10	30/06/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles LEGERES	5	30/06/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles LOURDES	15	30/06/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		394 000,00	I 389 845,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		249 000,00	247 161,90
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	249 000,00	247 161,90
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		145 000,00	142 683,95
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	145 000,00	142 683,95
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	389 845,85	288 161,61	214 072,79	892 080,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 039 547,39	324 308,48
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 039 547,39	324 308,48
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	884,45
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	202,67
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	224,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	20 538,38
28153	Installations à caractère spécifique	327 000,00	36 768,61
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	2 761,20
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	262 929,17
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	712 547,39	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	324 308,48	111 125,00	0,00	624 331,95	1 059 765,43

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	892 080,25
Ressources propres disponibles	IV	1 059 765,43
Solde	V = IV – II (3)	167 685,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	77 083,08
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	3 700,00
6228	Divers	2 650,00
618	Divers	1 053,11
6378	Autres taxes et redevances	4 356,99
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	4 070,17
6251	Voyages et déplacements	243,20
627	Services bancaires et assimilés	37,44
611	Sous-traitance générale	-6 000,00
6228	Divers	3 510,00
617	Etudes et recherches	-1 525,00
61523	Entretien et réparations réseaux	14 221,94
6287	Remboursements de frais	3 675,23
617	Etudes et recherches	15 925,00
63512	Taxes foncières	270,00
611	Sous-traitance générale	30 895,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 022,68
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	43 022,68
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,13
658	Charges diverses de la gestion courante	0,13
66	Charges financières	31 585,47
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 103,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 688,65
67	Charges exceptionnelles	1 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	152 991,36
042	Opérat* ordre transfert entre sections	324 308,48
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	324 308,48
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	324 308,48
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERALDES DEPENSES	477 299,84

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	726 080,64
70611	Redevance d'assainissement collectif	31 778,10
704	Travaux	141 687,93
70611	Redevance d'assainissement collectif	552 614,61
74	Subventions d'exploitation	59 288,35
741	Primes d'épuration	53 893,59
741	Primes d'épuration	5 394,76
75	Autres produits de gestion courante	0,62
7588	Autres	0,62
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	785 369,61

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	142 683,95
777	<i>Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice</i>	142 683,95
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		142 683,95
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		928 053,56

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	6 700,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	61 207,27
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	236 881,21
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	247 161,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		551 950,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections	142 683,95
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		142 683,95
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		694 634,33

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	44 695,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	40,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	624 331,95
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		669 067,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections	324 308,48
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		324 308,48
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		993 376,16

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45872	Intitulé de l'opération : Etude de faisabilité réfection berges de Tourne - financement BSA	Sur l'exercice				Date de la délibération :				
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N		
	DEPENSES (a)									
	458172 Dépenses nouvelles (2)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	RECETTES (b)									
	458272 Financement par le tiers (4)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2022	BSA / Les Chênes - réseau Ass Coll et branchemts particuliers	1 042,83	0,00	60
17/01/2022	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	796,27	0,00	0
31/01/2022	BSA / Les Chênes - réseau Ass Coll et branchemts particuliers	1 764,00	0,00	60
31/01/2022	BSA / Réhab et confortemt regard de visite en amont du PR de la Souteyranne	4 028,40	0,00	60
01/02/2022	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	4 141,89	0,00	0
02/02/2022	BSA / Réhab et confortemt regard de visite en amont du PR de la Souteyranne	590,03	0,00	60
21/02/2022	REHABILITATION STATION D'EPURATION FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Quartier Moynache	90,00	0,00	0
22/02/2022	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	398,14	0,00	0
22/02/2022	BSA / Rue de Tourne - Renouv réseau Ass Coll et branchements (2020-016) SIT N°1	329,43	0,00	60
22/02/2022	BSA / Les Chênes - réseau Ass Coll et branchemts particuliers	1 042,83	0,00	60
23/02/2022	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	13 204,82	0,00	0
16/03/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	573,39	0,00	0
18/03/2022	BSA / Les Chênes - réseau Ass Coll et branchemts particuliers	20 112,20	0,00	60
21/03/2022	STEP ST MONTAN / Lou Muret - Reprofilage (2022-006) (0900-FFV220001243)	2 185,00	0,00	5
22/03/2022	BSA / STEP - Amélioration de la filière boues (2021-0067) (0900-FFV220001628)	9 262,50	0,00	15
25/03/2022	BSA / Rue de Tourne - Renouv réseau Ass Coll et branchements (2020-016) SIT N°1	15 734,20	0,00	60
30/03/2022	ST MONTAN / REHABILITATION STEP MOYNACHES	1 800,00	0,00	0
14/04/2022	GRAS / Village - Diagnostic Amiante en vue du renouvellement d'une canalisation	2 133,75	0,00	0
02/05/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	913,90	0,00	0
12/05/2022	BSA / Les Chênes - réseau Ass Coll et branchemts particuliers	4 163,49	0,00	60
12/05/2022	BSA / Les Chênes - réseau Ass Coll et branchemts particuliers	343,04	0,00	60
16/05/2022	BSA / Rue des Trives - Renouv. réseau assainissement coll. et branchements parti	1 926,96	0,00	0
23/05/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	297,46	0,00	0
23/05/2022	BSA / Bonamour Ouest - Trvx de mise en séparatif MOE Ass Coll (2022-010) SIT 1	831,14	0,00	0
01/06/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	19 253,05	0,00	0
08/06/2022	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	683,88	0,00	0
28/06/2022	ST MONTAN / REHABILITATION STEP MOYNACHES	43 952,08	0,00	0
28/06/2022	ST MONTAN / REHABILITATION STEP MOYNACHES	2 730,00	0,00	0
29/06/2022	ST MONTAN / REHABILITATION STEP MOYNACHES	1 020,00	0,00	0
07/07/2022	ETUDE DIAGNOSTIQUE SCHEMA DIRECTEUR (Publicité)	6 700,00	0,00	0
13/07/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	5 600,00	0,00	0
13/07/2022	BSA / Rue des Trives - Renouv. réseau assainissement coll. et branchements parti	1 118,03	0,00	0
13/07/2022	BSA / Bonamour Ouest - Trvx de mise en séparatif MOE Ass Coll (2022-010) SIT 1	482,23	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/07/2022	ST MARCEL / Rue Fontaine de Viviers - Renouv réseau évac. eaux usées (2022-014)	870,92	0,00	0
13/07/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	1 480,66	0,00	0
02/09/2022	ST MONTAN / Quartier les Claux - AVP Poste de refoulement des eaux usées (2022-	1 085,39	0,00	0
08/09/2022	BSA / Réhab et confortemt regard de visite en amont du PR de la Souteyranne	478,15	0,00	60
13/09/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	74,36	0,00	0
14/09/2022	BSA / Rue des Trives - Renouv. réseau assainissement coll. et branchements parti	999,60	0,00	0
16/09/2022	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	2 272,81	0,00	0
27/09/2022	BSA / Rue de Tourne - Renouv réseau Ass Coll et branchements (2020-016) SIT N°1	433,46	0,00	60
10/10/2022	ST MONTAN / REHABILITATION STEP MOYNACHES	1 380,00	0,00	0
13/10/2022	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	51 097,53	0,00	0
14/10/2022	ST MARCEL / Rue Fontaine de Viviers - Renouv réseau évac. eaux usées (2022-014)	25 096,22	0,00	0
27/10/2022	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	2 017,55	0,00	0
10/11/2022	BSA / Rue Neuve Rue St Denis - MOE Ass Coll (2021-003)	8 423,84	0,00	0
10/11/2022	BSA / Rue de Tourne - Renouv réseau Ass Coll et branchements (2020-016) SIT N°1	2 428,16	0,00	60
15/11/2022	VIVIERS / Quartier St Alban - Extension de réseau (0900-FFV220008605)	1 421,69	0,00	60
21/11/2022	GRAS / Le Village - Renouv réseau ass. collectif et branchemts des particuliers	24 820,02	0,00	0
24/11/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	4 014,93	0,00	0
28/11/2022	ST JUST / Création d'une plateforme pour accueil de l'Unité Mobile de traitement	1 656,00	0,00	5
29/11/2022	ST MARTIN / RD 290 Rte des Gorges - réseaux d'eaux usées en traversée de voirie	97,85	0,00	0
29/11/2022	ST MARCEL / Rue Fontaine de Viviers - Renouv réseau évac. eaux usées (2022-014)	916,06	0,00	0
29/11/2022	BSA / Bonamour Ouest - Trvx de mise en séparatif MOE Ass Coll (2022-010) SIT 1	1 105,17	0,00	0
05/12/2022	BSA / Rue Olivier de Serres - Renouv réseau assainissement collectif et mise en	773,54	0,00	0
05/12/2022	ST MONTAN / Quartier les Claux - AVP Poste de refoulement des eaux usées (2022-	2 599,63	0,00	0
23/12/2022	BSA / Bonamour Ouest - Trvx de mise en séparatif MOE Ass Coll (2022-010) SIT 1	41 988,65	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		346 777,13	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	785 369.61
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	785 369.61
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

	IV
IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché Principal	A	1	5 000,00
Technicien territorial	B	1	13 700,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	26 600,00
TOTAL GENERAL	A B	4	45 300,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/07/2018 - Délégation de service public	SAUR	SAUR		0.00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 267 797,39	477 299,84	0,00	477 299,84
RECETTES	1 267 797,39	1 335 850,95	0,00	1 335 850,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 819 699,34	908 707,12	288 161,61	1 196 868,73
RECETTES	1 819 699,34	993 376,16	111 125,00	1 104 501,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 267 797,39	477 299,84	0,00	477 299,84
RECETTES	1 267 797,39	1 335 850,95	0,00	1 335 850,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 819 699,34	908 707,12	288 161,61	1 196 868,73
RECETTES	1 819 699,34	993 376,16	111 125,00	1 104 501,16
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	3 087 496,73	1 386 006,96	288 161,61	1 674 168,57
TOTAL AGREGE DES RECETTES	3 087 496,73	2 329 227,11	111 125,00	2 440 352,11

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES :
 Pour : 33
 Contre :
 Abstentions :



la Présidente de séance
 Aurélie NATTEI

Date de convocation : 02/03/2023

Présenté par (1) Le La Présidente,
 A Bourg-Saint-Andéol le 09/03/2023
 (1) La Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Bourg-Saint-Andéol, le 09/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRAGNA Patrick	
ARCHAMBAULT Daniel	
BEAU Jacky	
BERRAUD Yves	
BOF Monique Procuration à Jacky BEAU	
CASAMATTA Marie	
CHABANIS Alexandre	
CHAIX Marie-Pierre	
CHAZAUT Bernard	
COAT Jean-François	
CROIZIER Jean-Paul	
DROUARD Michel	
DUMARCHE Brigitte	
GARCIA Patrick	
GONNET TABARDEL Françoise	
GUERIN Patrick	
GUIGUE-PUJUGUET Brigitte Procuration à Brigitte DUMARCHÉ	
GUINAULT Thérèse	
HALLYNCK Dominique	
LANDRAUD Maryline Absente	
LAURENT Jérôme	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

LEBRETON Frédéric	
MARCE Emilie	
MATHON Christophe	
MATTEI Martine	
ORENES LERMA José	
PELOZUELO Christiane	
PRADIER LAGET Jérôme Procuration à Jean-François COAT	
RIEU Roland	
RIFFARD VOILQUE Martine	
SALVI Corinne Procuration à Jérôme LAURENT	
SAPHORES Pierre	
SAUJOT BEDIN Bénédicte	
TRIOMPHE Sylvain	
VALETTE Cathy	

15/03/2023

Certifié exécutoire par (1) La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 15/03/2023
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.